



## Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Bonny David

2022-CE-277

### L'Etat de Fribourg roule avec un véhicule immatriculé à Appenzell Rhodes-Intérieures (AI) !

#### I. Question

Il y a quelque temps cette année, un Fribourgeois a croisé, dans l'agglomération de la Ville, un véhicule de l'Etat de Fribourg (modèle VW) avec la mention « Courrier/Postdienst » sur la porte latérale avant. Il a constaté avec surprise que ce véhicule portait une plaque d'immatriculation du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (AI).

Questions :

1. Quelles sont les raisons d'une telle immatriculation pour un véhicule de l'Etat de Fribourg ?
2. Est-ce qu'il existe actuellement d'autres véhicules à l'Etat avec une autre immatriculation que celle du canton de Fribourg ? Si oui, de quel-s canton-s et pour quelles raisons ?
3. Combien de véhicules possède l'Etat de Fribourg ?
4. Le 28 novembre 2016, le Conseil d'Etat répondait favorablement par une suite directe au postulat 2016-GC-107 (David Bonny/René Thomet. Des véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène pour le parc automobile de l'Etat). 6 ans plus tard, quel est le bilan : combien de véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène complètent le parc automobile de l'Etat de Fribourg ?

19 juillet 2022

#### II. Réponse du Conseil d'Etat

1. *Quelles sont les raisons d'une telle immatriculation pour un véhicule de l'Etat de Fribourg ?*

Le véhicule concerné par l'immatriculation Appenzelloise était un véhicule en prêt du garage, en raison du service du véhicule habituel, immatriculé dans le canton de Fribourg. L'indication « Courrier/Postdienst » étant aimantée, elle a été apposée sur le véhicule de remplacement, afin de ne pas péjorer les déplacements et stationnements du véhicule lors de la tournée.

2. *Est-ce qu'il existe actuellement d'autres véhicules à l'Etat avec une autre immatriculation que celle du canton de Fribourg ? Si oui, de quel-s canton-s et pour quelles raisons ?*

Tous les véhicules de l'Etat sont immatriculés dans le canton de Fribourg, sauf 4 véhicules immatriculés dans le canton de Berne, appartenant à CASEI, société de conseil en fromagerie basée à Grangeneuve et active dans les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel. D'autres éventuelles exceptions concernent des véhicules prêtés en remplacement par les garages. Il est encore relevé

que les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat peuvent, à certaines conditions, utiliser leur véhicule privé pour des usages professionnels. Parmi ces véhicules, certains sont immatriculés dans les cantons de Berne ou de Vaud, ce qui pourrait, le cas échéant, porter à confusion.

*3. Combien de véhicules possède l'Etat de Fribourg ?*

L'Etat de Fribourg possède près de 600 véhicules.

*4. Le 28 novembre 2016, le Conseil d'Etat répondait favorablement par une suite directe au postulat 2016-GC-107 (David Bonny/René Thomet. Des véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène pour le parc automobile de l'Etat). 6 ans plus tard, quel est le bilan : combien de véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène complètent le parc automobile de l'Etat de Fribourg ?*

L'Etat de Fribourg possède 15 véhicules automobiles électriques et également plusieurs véhicules hybrides.

Lors de chaque remplacement d'un véhicule l'opportunité d'une acquisition d'un véhicule électrique est analysée du point de vue de son utilisation, de l'infrastructure nécessaire et des coûts d'acquisition. Il n'existe pas encore d'offre satisfaisante pour certaines catégories de véhicules, telle que les véhicules prioritaires.

A noter encore que le Plan Climat cantonal, adopté par le Conseil d'Etat le 8 juin 2021 et pour lequel le Grand Conseil a octroyé le 19 septembre 2021 un crédit d'engagement pour les années 2022 à 2026, comprend la mesure M 1.2 Réflexion autour d'une stratégie pour l'électromobilité dans le canton. La Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), en charge de cette mesure, prévoit l'octroi d'un mandat externe, cette année encore, pour une étude en vue de l'établissement éventuel d'une stratégie ou d'un concept cantonal d'électromobilité. Cette étude devrait également porter sur l'Etat et ses services.

Enfin, la révision de la Directive sur l'achat des véhicules à l'Etat, telle que voulue par la Stratégie cantonale de durabilité, permettra d'aborder aussi la question de l'évaluation du besoin lors de l'achat de véhicules.

*20 septembre 2022*